

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 22 Juin 2022	Séance du Mardi 28 Juin 2022
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt et deux, le Vingt-huit Juin à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Isabelle SILHOL	
	Votes : 39	
Présents : 26	Pour : 39	
Absents : 6	Contre : 0	
Représentés : 13	Abstention : 0	
Rapporteur	Claude VALERO	

Etaient présents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) représenté par Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Jean FRADIN (Canet) représenté par Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet) représentée par Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) représenté par Jean François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Patrick-Albert JAURES (Mourèze) représenté par M. Marc CARAYON (Lacoste), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Grégory GUERIN (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Arnaud MOULS (Canet), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Jacky PEREZ (Villeneuveville).

Culture – Tarifs des spectacles et tarifs ateliers de la Saison 2022/2023 du Sillon, Scène conventionnée Art en Territoire

Monsieur VALERO rappelle que le Théâtre Le Sillon est un lieu ouvert à tou(te)s et accessible au plus grand nombre, les tarifs d'entrée des spectacles envisagés pour la Saison du Sillon 2022-2023 sont les suivants :

- 12€ : tarif normal
- 6€ : tarif jeunes (moins de 18 ans).

Deux abonnements sont proposés :

- L'abonnement 5 spectacles pour un montant de 50 €. La place revient à 10 € (au lieu de 12€). Cet abonnement serait individuel et nominatif. Il est valable tout au long de la saison, pour tous les spectacles, hors Tarifs Spéciaux.
- Un Pass spécial « Vendanges du Sillon » permettant aux spectateurs d'assister aux 3 spectacles proposés dans ce Temps Fort pour 30 € (au lieu de 36). Cet abonnement serait individuel et nominatif.

Néanmoins, Monsieur VALERO propose d'appliquer un tarif particulier à certains spectacles de la Saison à cause de leur durée ou du partenaire avec lequel ils sont organisés :

- Le 6 janvier 2023, *Chamonix* à la Scène nationale de Sète : 25€ (plein tarif) / 17€ (jeunes de moins de 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) / 13€ (minima sociaux, jeunes de moins de 11 ans)
- Le 10 mai 2023, *Les Hauts Plateaux* à la Scène nationale Théâtre Cinéma de Narbonne : 26 € (plein tarif) / 15 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, minima sociaux)
- Le 10 juin 2023, *Le Berger des sons* à Saint Roman de Codières avec le Théâtre L'Albarède : 9 € (tarif unique)

De plus, Monsieur VALERO propose d'adopter la gratuité pour certains spectacles se déroulant dans l'espace public :

- *En attendant le Grand Soir* le 14 septembre 2022, à Lacoste
- *Au pire ça marche*, les 6, 7 et 8 octobre 2022 à Aspiran
- Les spectacles présentés lors du *Grand Bain* le 24 septembre 2022 au bord du Lac du Salagou, rives de Clermont l'Hérault
- *Les Fenêtres de l'Avent* les 14, 15 et 16 décembre 2022 à Clermont l'Hérault
- *Deblozay* le 3 février 2023 à Paulhan
- *La Grand Migration* entre le 18 et 22 avril 2023, à Clermont l'Hérault
- *La Bande à Tyrex* le 27 mai 2023 à Canet
- *Révolutions Intimes* les 6 et 7 juin 2023 à Clermont l'Hérault, Collège du Salagou

Enfin, Monsieur VALERO propose d'adopter des tarifs pour des ateliers et stages de pratique artistique et culturelle :

- Atelier théâtre avec la Cie Délit de Façade (5 journées en octobre 2022) : 50€ (adultes) 30€ (moins de 18 ans)
- Atelier théâtre avec la Cie Le Petite Théâtre de Pain (5 journées en mars 2023) : 50€ (adultes) 30€ (moins de 18 ans)
- Atelier théâtre enfants à l'année : 210€
- Atelier théâtre adultes à l'année : 250€

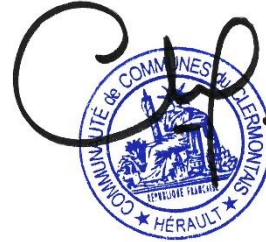
Monsieur REVEL soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur VALERO et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les tarifs particuliers des spectacles et ateliers de la saison 2022/2023 du Sillon

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20220630-2022-06-28-08-DE
Date de télétransmission : 30/06/2022
Date de réception préfecture : 30/06/2022